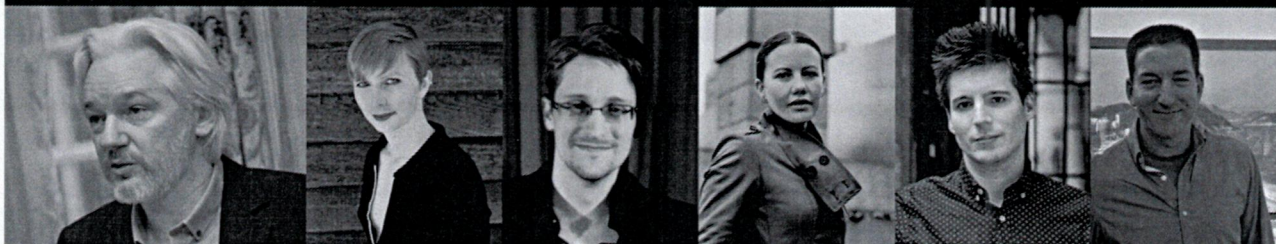


En défense des lanceurs d'alerte : réunion publique jeudi 20 février à Paris

SOIRÉE DE SOLIDARITÉ AVEC LES LANCEURS D'ALERTE



JULIAN ASSANGE CHELSEA MANNING EDWARD SNOWDEN SARAH HARRISON
RUI PINTO GLENN GREENWALD

JEUDI 20 FÉVRIER, 19H, BOURSE DU TRAVAIL DE PARIS

29 BOULEVARD DU TEMPLE, 75 003 PARIS, MÉTRO RÉPUBLIQUE

Lundi 24 février 2020 s'ouvre à Londres le procès de Julian Assange, fondateur de WikiLeaks, dont l'extradition est réclamée par les Etats-Unis qui l'accusent d'espionnage. Reporters sans frontières vous invite à venir nombreux à la réunion d'information à Paris le 20 février.

Le sort de Julian Assange nous concerne toutes et tous, journalistes et citoyens, professionnels de l'information et publics auxquels elle est destinée. C'est pourquoi RSF, médias (dont Mediapart, Regards et Le Média qui en ont lancé l'idée, mais aussi L'Humanité et bien d'autres), des syndicats (SNJ-CGT, SNJ, UGICT-CGT), des associations (Ligue des droits de l'homme, Maison des lanceurs d'alerte) et organisations professionnelles, vous appelons à venir nombreux à la soirée de solidarité organisée le :

Jeudi 20 février 2020 à 19h
29 bd du Temple, 75003 Paris

Voici l'appel sur lequel se sont rassemblés les initiateurs de la réunion publique.

Non à l'extradition de Julian Assange

En défense des lanceurs d'alerte

Contre la criminalisation du journalisme

Pour avoir permis des révélations majeures sur les guerres américaines et leurs violations des droits humains, le fondateur de WikiLeaks, Julian Assange, fait face aux Etats-Unis à **dix-huit chefs d'accusation** dont celui d'espionnage. À partir du lundi 24 février, la justice britannique doit statuer sur la demande d'extradition des autorités américaines. Julian Assange est actuellement détenu en Grande-Bretagne où **il est privé de liberté depuis 2012**, ayant déjà vécu sept ans enfermé à l'ambassade d'Équateur où son intimité privée et ses rencontres avec ses avocats ont été espionnées par des prestataires de la CIA.

Pionnier des potentialités démocratiques de la révolution numérique, **Julian Assange a permis la révélation mondiale de crimes de guerre**, de cas de tortures, d'enlèvements et de disparitions, de corruptions économiques et de fraudes fiscales, de mensonges d'État et d'atteintes aux libertés

fondamentales. Relayées par les médias du monde entier, toutes les informations révélées par WikiLeaks étaient d'un intérêt général majeur qu'il était légitime de rendre publiques au regard du droit international. Julian Assange, WikiLeaks et tous les médias qui ont repris leurs informations ont servi le libre exercice d'un droit fondamental des peuples souverains, celui de savoir tout ce qui est fait en leur nom par des États, des gouvernants et des administrations qui leurs doivent des comptes.

L'extradition de Julian Assange vers les Etats-Unis signifierait la remise en cause de ce droit fondamental, reconnu par toutes les déclarations universelles et conventions internationales. **Ce serait une atteinte sans précédent à la liberté de presse**, à la liberté d'enquêter et à la liberté d'informer. Elle transformerait en délinquants et en criminels les journalistes qui révèlent les secrets illégitimes des pouvoirs et les lanceurs d'alerte qui les aident loyalement à les trouver. Elle ouvrirait la voie à une offensive générale contre le droit d'informer, dont témoignent déjà la répression et la persécution d'autres journalistes d'enquête et lanceurs d'alerte, **à l'instar de Chelsea Manning, Edward Snowden, Glenn Greenwald et Rui Pinto.**

Le sort de Julian Assange nous concerne toutes et tous, journalistes et citoyens, professionnels de l'information et publics auxquels elle est destinée. C'est pourquoi RSF, médias (dont Mediapart, Regards et Le Média qui en ont lancé l'idée, mais aussi L'Humanité et bien d'autres), des syndicats (SNJ-CGT, SNJ, UGICT-CGT), des associations (Ligue des droits de l'homme, Maison des lanceurs d'alerte) et organisations professionnelles, vous appelons à venir nombreux à la soirée de solidarité organisée le

Jeudi 20 février
À 19 h à Paris
29 bd du Temple
75003 Paris

**L'extradition de Julian Assange vers les États-Unis
serait "une atteinte au travail de tous les journalistes"**